

Questions orales

ment fédéral et son ministre des Finances s'obstinent à imposer une politique financière visant à ralentir l'économie par le maintien de taux d'intérêt élevés.

Nous prions le gouvernement et le ministre des Finances de renoncer à leur politique financière désastreuse et à écouter le cri d'alarme du Québec.

* * *

LA FERMETURE D'UN BUREAU DE POSTE

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canada): Monsieur le Président, la localité d'Orangedale, en Nouvelle-Écosse, offre un bon exemple de la façon dont le gouvernement traite les régions rurales et les petites villes du Canada. En janvier, cette localité a perdu sa gare de VIA Rail du CN qui constituait le point d'intérêt de cette localité pittoresque depuis plus d'un siècle. Maintenant, les habitants d'Orangedale ont appris que Postes Canada envisage de fermer leur bureau de poste le 15 mai. C'est la mesure la plus dure et la plus cruelle de toutes.

Le gouvernement ne se contente pas d'arracher le coeur de cette localité, il faut maintenant qu'il lui vole son âme. Ce service vital est surtout utilisé par les personnes âgées, qui vont maintenant être obligées de faire 20 milles pour se rendre à Whycomagh, pour leurs envois spéciaux et leurs mandats postaux.

Postes Canada, en annonçant cette décision, a offert à cette localité un comptoir postal sans aucun crédit pour le financer. Au lieu de cela, on lui dit qu'elle doit se contenter d'un service de distribution rurale, ce qui est absolument inacceptable pour la localité d'Orangedale.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Hier, le ministère des Consommateurs et des Sociétés a rendu public au sujet des faillites au Canada des chiffres qui viendraient confirmer, si c'était nécessaire, l'échec de la politique économique du gouvernement.

Le ministère des Consommateurs et des Sociétés a en effet révélé que le nombre des faillites partout au Canada avait augmenté de 29 p. 100 au cours du premier trimestre de 1990. Katherine Swift, l'économiste en chef de la

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, a commenté ces chiffres en disant:

Les chiffres pour le premier trimestre ont certes confirmé les soupçons de ceux qui avaient conclu à un ralentissement général de l'économie.

Elle a ajouté ce qui suit:

Je ne serais nullement surprise si le nombre des faillites augmentait au cours des prochains mois.

Pourquoi le ministre persiste-t-il à appliquer une politique qui cause la ruine de milliers de Canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je n'éprouve aucune satisfaction lorsque j'examine ces chiffres. Le député m'a demandé pourquoi nous agissons comme nous le faisons.

Il n'est pas du tout inhabituel à cette étape-ci de l'évolution du cycle économique de voir augmenter le nombre des faillites commerciales. Cependant, la situation serait bien pire si nous faisons fi aujourd'hui des pressions inflationnistes et attendions pour agir. Dans ce cas, le niveau de l'inflation et celui des taux d'intérêt seraient beaucoup plus élevés et, par voie de conséquence, celui des faillites le serait aussi.

C'est là la politique du gouvernement du Canada. Je l'ai énoncée chaque fois que j'ai été appelé à répondre à des questions cette semaine à la Chambre.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le problème avec le ministre, c'est que non seulement il s'inquiète de l'inflation, mais il est également obsédé par cette question au point de se ficher éperdument de tous les autres indicateurs économiques. C'est cela qu'on peut lui reprocher. Pourtant le ministre et le gouvernement insistent pour appliquer une taxe sur les produits et services de 7 p. 100 sur à peu près tout, même si le ministre lui-même reconnaît que cette taxe va accroître l'inflation.

Hier, M. Laurent Thibault, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a soutenu le point de vue exprimé par de nombreux Canadiens dans tout le pays et dans cette enceinte, lorsqu'il a déclaré que certains intermédiaires profiteront du remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants par la taxe sur les produits et services pour augmenter les prix.

M. Thibault a déclaré:

C'est pourquoi il est difficile de promettre une baisse des prix.

Pourquoi le ministre continue-t-il de faire, au sujet de la taxe sur les produits et services, toutes sortes de promesses qui ne seront probablement pas tenues et qui ne pourront pas l'être? Pourquoi persiste-t-il à vouloir imposer une taxe non seulement inéquitable, mais aussi,